



DEPARTEMENT
MEUSE
ARRONDISSEMENT
COMMERCY
Canton de DIEUE SUR MEUSE

Commune de LEVONCOURT

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
Des délibérations du Conseil Municipal du 8 juillet 2022

Le 8 juillet 2022 à 20H00, le Conseil Municipal étant rassemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Marie-Pierre VERDUN, Maire.

Etaient présents : DAILLY Sylvie, JACQUEMIN Jérémy, THIRION Aline, WILLIE Annick, VERDUN Marie-Pierre.

Etait excusé : JACQUEMET Jean-Pierre qui a donné pouvoir à VERDUN Marie-Pierre.

Etait excusé : JACQUEMET Stéphane.

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du comité.

Mme Sylvie DAILLY ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

OBJET : REMPLACEMENT DE LA CROIX DE L'EGLISE DE LEVONCOURT (17/2022)

La croix de l'église de LEVONCOURT étant en mauvais état, la commune a sollicité les prestataires suivants qui ont fait parvenir leurs propositions :

- Scierie DYLMAX : 372,00 € TTC
- Jean BERGERON, sculpteur : 2 560,20 € TTC

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal par 6 pour dont 1 pouvoir :

- Décide de retenir la proposition de Monsieur Jean BERGERON pour un montant de 2 560,20 € TTC'

Date de la convocation : 28 06 2022
Nombre de membres : 07
Nombre de présents : 05
Nombre de votants : 06 dont 1 pouvoir

Certifiée exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission en
Préfecture le 26 juillet 2022 et de la
Publication le 18 07 2022

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,

Le Maire